

Commission de la Recherche

Lundi 14 septembre 2020 à 9h30 – Téléconférence
(Établi par R. Datchi)

Relevé de décisions /Compte-rendu

La Commission de la recherche dans sa formation complète est constituée de 20 membres. Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 10 membres présents ou représentés.

	Présent	Absent	Pouvoir
<u>Collège des Professeurs ainsi que des autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche :</u>			
Mme Nazila HANNACHI –BELKADI (MAP-MAACC)		x	Pouvoir donné à B. Weber
Monsieur Bendicht WEBER (LET)	x		
M. Xavier BONNAUD (GERPHAU)		x	Pouvoir donné à . James NJOO
Mme Catherine MAUMI (AHTTEP) (Présidente élue)	x		
Mme Alessia DE BIASE (LAA)	x		
Mme Isabelle GRUDET (LET)	x		
Mme Rosa DE MARCO (AMP)		x	
M. James NJOO (GERPHAU)	x		
M. Yann NUSSAUME (AMP)	x		
M. Christian PÉDELAHORE (AHTTEP).	x		
Mme Manola ANTONIOLI (LAA)	x		
M. Joaquim SILVESTRE (MAP-MAACC)		x	
<u>Représentants du Collège des doctorants inscrits en formation initiale ou continue :</u>			
Mme Juliette CHARRON (LAA)	x		
M. Pierre BOUILHOL (GERPHAU)	x		
<u>Personnalités extérieures :</u>			
M. Jérôme BOISSONADE (UMR LAVUE/Maître de conférences et chercheur AUS Paris 8)		x	
M. Livio DE LUCA (UMR MAP)		x	
M. Laurent DEVISME (Professeur - Ensa Nantes/ UMR 1563 AAU - équipe CRENAU)	x		
Mme Clotilde FERROUD (Vice-présidente COMUE HESAM)		x	Pouvoir
Mme Nathalie LANCRET (CNRS/UMR LAVUE)		x	
Mme Judith LE MAIRE DE ROMSEE (ULB)	x		
Nombre de voix	11		3

Invités permanents			
Mme Caroline LECOURTOIS (Directrice)	x		
Mme Vincentella DE COMARMOND (Directrice adjointe)	x		
Mme Sophie VERRIER (Responsable des instances et de la veille juridique)	x		
Mme Rosaly DATCHI, responsable du service de la recherche			

À l'ouverture de la séance, la Présidence par intérim constate que **le quorum est atteint** (11 membres présents + 3 pouvoirs). La Commission de la Recherche peut dûment délibérer.

9h30 ouverture de la séance de la Commission de la Recherche.

Timing	Points	Descriptifs de l'ordre du jour	Rapporteur(s)	Documents
9h30 - 11h	10	<p>.1) Validation du dernier compte-rendu de réunion</p> <p>.2) Élections de la Présidence et du Bureau de la Commission de la recherche / calendrier de travail de la CR pour 2020-2021 et contenu du travail de la CR</p> <p>.3) Campagne d'attribution des contrats doctoraux du MC (2020-2021)</p> <p>.4) Stratégie et besoins en matière de décharges d'enseignement pour activités de recherche/ format des rapports d'activité et des rapports de décharges</p> <p>.5) Cycle de séminaires de recherche (3ème cycle)</p> <p>.6) Point sur l'élection du collège d'étudiants</p> <p>.7) Point sur l'Appel à projets générique de l'ANR en cours/projet « Color Circle » / Réseau Économie circulaire (HESAM université)</p>	<p>Présidence/R. Datchi</p> <p>B. Weber</p> <p>C. Maumi</p> <p>C. Maumi</p> <p>J. Charron/P. Bouihol</p> <p>J. Charron/P. Bouihol/ Sophie Verrier</p> <p>Bendicht Weber/R. Datchi</p>	<p>Documents joints dans le dossier commun</p>
Point 1) Validation du compte-rendu de réunion (15 juin 2020)				

La présidence par intérim demande si des modifications doivent être apportées au compte-rendu de la dernière réunion de la CR (16/07/2020). Aucune demande de modification n'est demandée, le compte-rendu est validé à l'unanimité.

Point 2) Élections de la Présidence et du Bureau de la Commission de la recherche / calendrier de travail de la CR pour 2020-2021 et contenu du travail de la CR

M. Bendicht Weber explique qu'une seule liste s'est présentée. Celle-ci a été reçue en temps en en heure par Rosaly Datchi, responsable du service de la recherche. Cette liste est composée par les candidats suivants: Catherine Maumi (Présidence), Nazila Hannachi-Belkadi (Bureau), Alessia de Biase (Bureau) et Bendicht Weber (Bureau).

Sophie Verrier, chargée des instances et des affaires juridiques explique la méthodologie à suivre pour procéder au vote par bulletin secret en ligne. Chaque membre de la CR va recevoir de la part de R. Datchi un lien lui permettant de voter pour la liste ou bien de s'abstenir.

Avant de voter, Yann Nussaume souhaite indiquer qu'il trouve dommage que la liste présentée soit composée majoritairement par des représentants des UMR et que les deux équipes d'accueil (EA) de l'établissement ne soient pas représentées. Catherine Maumi répond qu'elle entend la remarque mais qu'il n'y a jamais eu d'intention d'écarter personne.

Ensuite, les membres de la CR procèdent au vote.

Le résultat du vote à bulletin secret est le suivant :

Votes pour : 12 Abstention : 1

Catherine Maumi est déclarée Présidente de la CR. Nazila Hannachi-Belkadi , Alessia de Biase et Bendicht Weber sont déclarés membres élus du Bureau de la CR. Catherine Maumi fait ses vœux pour un travail collectif au sein de la CR, même si par les temps qui courent le travail à distance rend la tâche un peu compliquée.

Concernant le calendrier des réunions à venir, Sophie Verrier présente le calendrier arrêté en juillet dernier concernant notamment le CA et le CPS. Le CA doit se réunir le 07/10 et le 03/12. Il doit probablement y avoir une réunion intermédiaire début novembre pour le débat d'orientation budgétaire. Quant au CPS, il va se réunir le 24/09 (réunion de rentrée) et travailler à l'élaboration d'un calendrier pour 2020-2021. Bendicht Weber rappelle que tous les bureaux des instances doivent se réunir ensuite pour caler un calendrier commun. Sophie Verrier indique qu'il faudrait également relancer les réunions Présidences des instances de gouvernance de l'établissement/Direction de l'établissement.

Catherine Maumi explique, par ailleurs, que le calendrier à venir de la CR va évoluer en fonction des différents dossiers à traiter (décharges d'enseignement pour activités de recherche, contrats doctoraux, recrutements,...). Sophie Verrier rajoute que, par exemple, le MC attend la liste des postes à mettre au concours 2021 pour début décembre (6-8 postes à mettre au concours en 2021 pour les deux phases mutation/détachement et concours). Le CA a ainsi établi un calendrier stratégique afin de pouvoir valider ces fiches de poste à temps. Il faudrait que la CR prenne en compte cette temporalité au moment d'établir le nouveau calendrier de travail.

Pour Catherine Maumi, la CR doit en effet se caler avec les autres instances afin de traiter des dossiers urgents. Elle doit également pouvoir dégager du temps pour se pencher sur d'autres sujets tels que par ex. les PFE Recherche et les liens à créer entre formation et recherche. Caroline Lecourtois rappelle concernant notamment la composition des jurys pour le PFE mention

recherche que les textes sont clairs. Si ces textes ne sont pas respectés cela peut poser un vrai problème. Ce point est donc très important à traiter.

La CR peut aussi servir pour réfléchir sur les diverses modalités de financement de contrats doctoraux. Enfin, la CR devra travailler à la construction d'une grille pour l'attribution des décharges au sein de l'établissement. Sur ce point, Alessia de Biase informe que le CNECEA est actuellement très occupé par la question des promotions mais que la nouvelle grille nationale est attendue avant la prochaine campagne des décharges pour l'année 2021-2020.

Bendicht Weber indique, en outre, que lors de la préparation du nouveau calendrier de la CR, on pourrait également intégrer les demandes de participation souhaitées par la CR des membres extérieurs à la CR, tel que proposé par Judith Le Maire de Romsée lors de la CR précédente (connaissance en amont des points sur lesquels la CR souhaiterait l'intervention des membres extérieurs).

Pour ce qui concerne la transmission des documents à instruire par la CR, Catherine Maumi rappelle que le règlement intérieur prévoit de le faire 8 jours en amont à la réunion. L'envoi de ces documents aux membres de la CR peut se faire à la fois en pièce jointe et en Drive.

Point 3) Campagne d'attribution des contrats doctoraux du MC (2020-2021)

La CR de l'ENSAPLV avait pris l'an dernier la décision de classer les candidatures issues de l'établissement 1^{er} axe-quo, ceci afin de permettre la représentativité de toutes les unités de recherche. Cependant, cette procédure n'est plus recevable pour le Ministère de la culture. Suivant la dernière note de cadrage, Catherine Maumi explique qu'il faut mettre en place une procédure pour le classement des demandes de contrats doctoraux du MC pour l'année 2020-2021.

A ce jour, il y a 4 manifestations d'intérêt à déposer un dossier au nom de l'ENSAPLV. La méthodologie proposée par la CR est la suivante : mise en place d'un panel d'évaluateurs , composé de deux membres internes et deux membres externes à l'ENSAPLV. Les membres internes sont Catherine Maumi et François Guéna. Les membres externes nommés sont Mme Judith Le Maire de Romsée (ULB) et Laurent Devisme (ENSA Nantes). Il est très important de pouvoir porter un regard scientifique le plus objectif possible sur les dossiers à évaluer, d'autant plus que dans le comité d'évaluation du MC il n'y aura aucun enseignant-chercheur.

Le calendrier proposé est le suivant:

- 21/09/2020: envoi des dossiers à Rosaly Datchi (avant midi)

-Transmission par le service de la recherche des dossiers anonymisés aux experts évaluateurs (après-midi) + grille d'évaluation (proposée par le laboratoire LAA) + document relatif à la Stratégie nationale de l'architecture (SNA).

-28/09: retour des évaluations (avant 12h)

-28/09 (16h): Réunion extraordinaire de la CR en formation restreinte afin de voter le classement des candidatures. Cette réunion aura lieu à distance.

La Présidente demande ensuite aux membres de la CR de voter la méthodologie de travail et le calendrier évoqué. Les résultats du vote sont les suivants :

Décision : La méthodologie de travail et le calendrier sont validés à l'unanimité.

Votes contre: 0
Abstention : 0

Point 4) Stratégie et besoins en matière de décharges d'enseignement pour activités de recherche/ format des rapports d'activité et des rapports de décharges

Vu la complexité du sujet et le besoin d'amorcer une réflexion approfondie au sein de la CR, la Présidente indique l'impossibilité d'organiser un vote sur ce sujet pendant la séance en cours. Les ENSA sont encore dans l'attente d'un référentiel national sur les décharges d'enseignement qui doit être élaboré par le CNECEA. Faute de ce document, il est proposé de mettre en place un groupe de travail interne à l'ENSAPLV. Ce groupe devra établir les conditions à remplir pour demander une décharge d'enseignement, ainsi que la liste des documents à remplir. L'idée est de travailler en amont et faciliter le travail de la CR. La Présidente demande aux participants de se porter candidats et de rejoindre ce groupe de travail. Sont pressenties pour en faire partie : Manola Antonioli, Alessia de Biase, Isabelle Grudet, Laurent Devisme et Judith Le Maire de Romsée.

Bendicht Weber pense que, au cours de ses réflexions, ce groupe devrait tenir en compte également des moyens disponibles pour l'encadrement des doctorants et l'attribution des décharges d'enseignement dans le cadre des chaires partenariales.

Caroline Lecourtois indique qu'il faut une approche double : d'une part, travailler avec le MC et le CNECEA et, d'autre part, réfléchir aux modalités d'attribution de décharges en interne à l'ENSAPLV. Pour l'instant les décharges attribuées sont uniquement financées par le MC mais si l'établissement recrute davantage d'HdR, il y aura besoin de mettre en place une stratégie complémentaire soutenable à plus long terme.

Isabelle Grudet pense que La Villette, ayant mis en place un système de décharges depuis 2013, peut faire un bilan des effets et des évolutions et apporter des éléments intéressants aux travaux du CNECEA. Pour Alessia de Biase, il faut aussi intégrer la réflexion sur l'enseignement de 3ème cycle.

La Présidente rappelle que tout ce travail doit se faire en concertation avec la Direction et la Présidence du CA. Il s'agit de mettre en place une stratégie interne de reconnaissance du 3ème cycle ; il s'agit de réfléchir au maintien de certains programmes pédagogiques, d'attribuer des décharges d'enseignement sans forcément appauvrir le programme pédagogique de l'établissement.

Concernant les enseignements proposés aux doctorants, Caroline Lecourtois rappelle, par ailleurs, l'importance de travailler en collaboration avec la direction de l'ED Abbé Grégoire. Catherine Maumi rajoute que, en effet, ces enseignements peuvent également porter sur l'apprentissage de compétences transversales. De nouvelles mentions ont été créées et des contenus pédagogiques sont encore à développer.

En outre, Manola Antonioli revient sur les décharges d'enseignement. Elle demande si la question de présenter un rapport quinquennal a été validé. Pour le moment, il n'y a aucun retour du MC à ce sujet. La CR avait déjà évoqué ce sujet lors de sa séance du 14 janvier 2019. Il est indiqué qu'il faudrait reprendre le compte-rendu de la CR du 14 janvier 2020 pour établir la procédure pour les rapports d'activités. Catherine Maumi explique que pour les promotions, en revanche, il existe déjà une trame.

5) Cycle de séminaires de recherche (3ème cycle)

Ce point a été inscrit dans l'OJ suite à la demande des deux représentants des doctorants siégeant à la CR, Juliette Charron et Pierre Bouihol. Ils expliquent qu'une liste de séminaires a été construite avec l'aide de Alessia de Biase. L'objectif était de faire le lien entre la formation initiale et la recherche, ainsi que valoriser les travaux des enseignants-chercheurs et des praticiens.

Ces séminaires devaient avoir lieu un mardi par mois. Alessia de Biase et Bendicht Weber font part du travail remarquable de Juliette Charron et Pierre Bouihol pour mobiliser l'ensemble des

doctorants ; ils ont maintenant besoin d'un soutien institutionnel. Le programme a été suspendu suite à la pandémie. Juliette Charron se demande comment relancer ce travail, d'autant plus que leurs mandats arrivent à échéance.

Catherine Maumi propose de recalculer les dates de ces séminaires mais plutôt pour l'année 2021 car le semestre en cours commence actuellement avec beaucoup d'incertitudes. Il faudrait également réfléchir à organiser des séminaires sous la forme de webinaires. Alessia de Biase pense que, dans tous les cas, Juliette Charron et Pierre Bouihol devraient organiser ce premier cycle de séminaires doctoraux et faire valider ensuite les ECTS auprès de leurs ED. En effet, leur implication dans ce projet n'est pas uniquement liée à leur fonction en tant que représentants des doctorants à la CR. Un nouveau calendrier va être proposé en fonction des disponibilités des intervenants. Un appel est lancé aux enseignants-chercheurs praticiens pour participer à ces séminaires du 3ème cycle.

6) Point sur l'élection du collège d'étudiants

Sophie Verrier rappelle que le CA a établi un calendrier pour le renouvellement des représentants étudiants des instances de l'école. Des élections sont prévues pour l'automne 2020 (mi-novembre). Le CA d'octobre précisera les modalités de cette élection, Le service de la scolarité sera en charge de préparer les listes électorales et un appel à candidature devra être lancé. Les représentants actuels vont cependant siéger jusqu'à janvier 2021, date anniversaire de la première réunion de la CR.

Concernant le calendrier prévu, Isabelle Grudet rappelle que les inscriptions à l'ED Abbé Grégoire seront fermées le 04/11, ce qui rend un peu juste l'intégration des nouveaux doctorants dans le corps électoral.

7) Point sur l'Appel à projets générique de l'ANR en cours/projet « Color Circle » / Réseau Économie circulaire (HESAM université)

Bendicht Weber rappelle la mise en place par HESAM Université d'un réseau thématique portant sur l'économie circulaire, alliant à la fois des dynamiques expérimentales et des dynamiques de recherche. HESAM Université organise une série de webinaires auxquels les enseignants-chercheurs de La Villette intéressés par cette thématique sont invités à participer nombreux.

Concernant le projet européen « Color Circle » porté par HESAM Université, Bendicht Weber indique que plusieurs rencontres sont prévues avec des acteurs territoriaux. La prochaine rencontre aura lieu en Espagne en présentiel, si les conditions sanitaires le permettent.

Rosaly Datchi rappelle que l'Appel à projet générique de l'ANR est toujours ouvert. Le BRAUP a envoyé un message à toutes les ENSA pour les inciter à participer à ce type d'appel. Pour le moment, le service de la recherche n'a reçu aucune manifestation d'intérêt.

Alessia de Biase informe que son unité de recherche participera à un appel à projet de l'ANR portant plutôt sur la Covid19. La date limite pour dépôt des candidatures est le 28/10/2020. Elle indique par ailleurs qu'il est très important de continuer à faire une veille des différentes possibilités de financement potentielles pour des projets de recherche, ainsi que sur les opportunités de travail en collaboration entre les unités de recherche de l'ENSAPLV.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission de la recherche lève la séance à 12h04.

La prochaine CR aura lieu le 09 novembre 2020 de 9h30 à 11h30.

Catherine Maumi
Présidente de la CR